Sursis avec mise à l'épreuve effectué à l'étranger ?

Par **onpatiente**, le **18/02/2013** à **11:29**

Bonjour à tous.

Une personne est condamnée en france à 2 ans d'emprisonnement dont un an avec sursis, assorti d'une mise à l'épreuve de 2 ans.

Cette personne, avant sa condamnation, résidait à l'étranger, et avait un cdi.
Pensez vous que le juge d'application des peines le laissera faire son sursis avec mise à l'épreuve à l'étranger, étant donné qu'il vit là bas, avec un emploi stable ?

Merci de votre avis.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés